

## Editorial

Les entreprises et leurs partenaires économiques et institutionnels, Etat, Europe et collectivités locales, ont choisi d'associer leurs compétences et leurs financements pour favoriser le développement économique du département et la création d'emplois.

ALIZE® est l'outil qui permettra à cette forte synergie de moyens d'appuyer les porteurs de projets de développement.

Les PMI-PME disposeront désormais d'une aide diversifiée, simple et rapide. La CCI, premier interlocuteur des entreprises, gèrera le dispositif.

ALIZE® est appelé à se développer lui-même en accueillant de nouvelles entreprises décidées à partager leurs savoirs, et recevra pour ce faire un appui soutenu des pouvoirs publics.

Le Lot-et-Garonne est le premier département du grand Sud-ouest à mettre en place ALIZE®, réseau national.

Nous sommes convaincus que l'avenir économique de notre département passe par une mutualisation des forces qu'il recèle, dépassant les frontières traditionnelles entre l'entreprise et les institutions.

**J. Alain MARIOTTI**  
Président de la Chambre  
de Commerce et d'Industrie  
de Lot-et-Garonne

**Rémi THUAU**  
Préfet de  
Lot-et-Garonne

## Partenaires



## Partenaires Institutionnels



## Opérateur Local



**Entreprises, un  
nouvel élan pour  
votre développement**

**alize®**  
Lot-et-Garonne

[www.reseau-alize.com](http://www.reseau-alize.com)

Tél : 05 53 64 10 10

## Qui peut-en bénéficier ?

Les PME-PMI de productions ou de services à la production du département qui répondent aux critères suivants :

- exister depuis au moins 3 ans,
- être inscrites au registre du commerce et des sociétés,
- employer moins de 250 personnes,
- avoir un chiffre d'affaires qui n'excède pas 50 millions d'euros,
- respecter le critère d'indépendance (moins de 25% du capital détenu par une autre entreprise),
- avoir un projet de développement créateur d'emplois

## Des aides en compétences

### > des compétences

Le dispositif repose sur le transfert de compétences des entreprises partenaires au profit d'entreprises candidates.

Il peut s'agir d'appui à :

- la gestion et l'analyse de projet
- l'étude de marché
- la gestion financière
- l'organisation et à la gestion de la production
- l'ingénierie ressources humaines
- la démarche d'innovation
- la démarche environnementale...

## Des aides financières

### > une aide financière

ALIZE®, cela peut être aussi une aide financière pour donner une impulsion complémentaire à un projet lorsque les dispositifs existants sont inadaptés ou insuffisants. Elle prend la forme d'une avance remboursable.

### Caractéristiques de l'avance remboursable

Les avances remboursables sont octroyées par le Comité d'Agrément d'ALIZE® Lot et Garonne et sont obligatoirement:

- d'une durée de 3 années maximum, assortie d'une période de différé de 0 à 6 mois,
- à un taux d'intérêt de 0 %,
- sans garantie ou caution.

## Votre contact

Ghislaine HEREU à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lot-et-Garonne  
 Agence du Marmandais- 35, rue Léopold Faye - 47200 MARMANDE  
 Tel : 05 53 64 10 10 - E-mail: g.hereu@lot-et-garonne.cci.fr